DESCRIPTION

D'une assez inconnuë & très belle Espèce de

PETIT BOUC,

Que, pour sa forme mignonne & délicate nous nommons

PETIT BOUC DAMOISEAU

DE

GUINÉE;

Lequel a été apporté ici de la susdite Côte, & se conserve dans la Ménagerie de

SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR LE PRINCE D'ORANGE ET DE NASSAU, STADHOUDER HEREDITAIRE, GOUVERNEUR, CAPITAINE GENERAL ET AMIRAL DES PROVINCES-UNIES DES PAIS-BAS, &c. &c. &c.

Par

A. VOSMAER,

Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle & de Curiosités de S. A. S., Membre de l'Academie Impériale, & Correspondant de l'Academie Royale des Sciences de Paris.

A AMSTERDAM,
CHEZ PIERRE MEIJER,
MDCCLXVII.

HISTOIRE NATURELLE

DU

PETIT BOUC DAMOISEAU *

DE

GUINÉE.

Le Dr. HERMAN NICOLAS GRIMM, dans ſes *Ephemerides Naturæ Curioſorum* (*a*), a décrit & repréſenté très-imparfaitement un animal, qui, par un caractère ſingulier, uniquement propre à cette eſpèce, porte néanmoins des marques aſſez ſenſibles d'identité avec celui que nous nous propoſons de décrire ici. Il eſt connu, chez la plûpart des Naturaliſtes (*b*), ſous le nom de *Chèvre de Grimm*, ainſi appellé parceque ce Docteur eſt certainement le premier qui en aît fait mention. Depuis, Mrs. BUFFON & DAUBENTON, célèbres Naturaliſtes, dans leur Hiſtoire Naturelle générale & particuliere (*c*), ont donné plus d'éclairciſſemens ſur cet animal, bien qu'ils n'ayent vû qu'une partie de ſa tête & de ſes jambes.

Le petit animal, qui fait le ſujet de la préſente Deſcription, en oppoſition à celui de GRIMM, eſt un mâle, des plus jolis & des plus mignons qu'on puiſſe voir. Il fut envoyé ici, de *Guinée*, il y a quatre ou cinq ans, à ce qu'on m'a dit, avec treize autres des

* *Je lui donne ce nom à cauſe de ſa délicateſſe extrême.*

(*a*) *Ephem. nat. curioſ. decur. II. ann.* 4. 1685. *obſ.* 57. COLLECTION ACADEM. *Dijon* 1755. *T. III. p.* 656. *fig. pl. XXVI.*

(*b*) RAY, *Syn. Quad. Capra Sylveſtris Africana Grimmii. p.* 80. *N.* 7. BRISS. *Reg. anim. le Chevrotain d'Afrique, Tragulus Africanus. p.* 97. *N.* 4. LINN. *Syſt. nat. Ed. X. Grimmia capra capite fasciculo topboſo, cavitate infra oculos. p.* 70. KLEIN, *Quad. Tragus, Capra Sylveſtris Africana Grimmii. p.* 19. *N.* 17.

(*c*) BUFFON, *Hiſt. Nat. Tom. XII. p.* 307. *&* 329.

des deux ſexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles. Les deux mâles, qui étoient reſtés vivans, ſont ainſi les ſeuls qui ſoyent parvenus à la Ménagerie de SON ALTESSE SE'RE'NISSIME MONSEIGNEUR LE PRINCE D'ORANGE, &c. &c. &c. où l'un eſt encore en vie; mais l'autre périt-dans l'hyver de 1764. Au rapport du Garde de la Ménagerie, cet animal, dès qu'il fut mort, exhaloit une puanteur ſi horrible, qu'on avoit été obligé de le mettre d'abord en terre.

BOSMAN, (*d*) dans ſa Deſcription de GUINE'E, ne fait pas la moindre mention de l'eſpèce des Boucs que je décris, ce qui eſt étonnant, puisqu'il parle bien de divers autres quadrupédes de l'Afrique. Tout ce qu'il dit des petits Cerfs, qu'il nomme *Roitelets des Cerfs*, ſe rapporte au petit *Daim Genois*, (*e*). LE GENTIL de même (*f*); mais Mr. BUFFON a eu ſoin de le bien diſtinguer, dans ſa deſcription du *Chevrotain* (*g*).

Les femelles de cette eſpèce de Boucs de Guinée, ſuivant nos informations, ne portent point de cornes; mais ſi elles ont, ſur la tête, une touffe de poils droits, de la hauteur que GRIMM nous repréſente la ſienne, méconnoiſſable à tous égards, c'eſt ce que nous croyons pouvoir revoquer en doute.

Ces petits animaux ſont d'un naturel fort timide; le moindre mouvement, & ſur tout le tonnerre, les effraye. Si on les pourſuit, ils donnent à connoitre leur épouvante en ſoufflant du nez ſubitement, mais avec force.

Le petit Bouc encore vivant dans la Ménagerie, en comparaiſon de l'autre, qui étoit fort ſauvage & farouche, eſt devenu avec le tems aſſez apprivoiſé. Il écoute quand on l'appelle par ſon nom de *Tetje*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il ſe laiſſe volontiers gratter la tête & le col. Il aime la propreté au point, qu'on ne lui voit jamais la moindre ordure à ſon corps,

(*d*) BOSMAN, *Deſcr. de la Côte d'Or, d'Yvoire & des Esclaves de la Guinée, part.* 2. *p.* 31. *Edit. de Holl.*
(*e*) SEBA, *Theſ. Tom. I. Tab. XLIII.*
(*f*) LE GENTIL, *Nouveau Voyage autour du Monde. T. III. p.* 67. *& Edit. d'Amſt.* 1728.
(*g*) *Hiſt. Nat. Tom. XII. p.* 314.

corps, ſe grattant ſouvent, à cet effet, de l'un de ſes pieds de derrière. C'eſt auſſi ce qui lui a fait donner le nom de *Tetje*, qui dérive de *tettig*, c'eſt-à-dire *net* ou *propre*. Cependant, ſi on le frotte un peu longtems ſur le corps, il s'attache aux doigts une pouſſière blanche, tout comme aux chevaux qu'on étrille.

Son port & ſes jambes minces, &c. dénotent, dans ces animaux, une agilité extraordinaire. Auſſi la poſſèdent-ils effectivement. Souvent notre ſujet tient un de ſes pieds de devant élevé & recourbé, comme s'il étoit prêt à courir, ce qui lui donne un air agréable.

La nourriture ordinaire qu'il reçoit, eſt du pain de ſeigle, & des carottes coupées en petits morceaux. Il mange fort volontiers des pommes de terre. Quand il a faim, & qu'on lui préſente d'un peu haut du pain ou quelque autre aliment, il s'élève, avec grace, ſur ſes pieds de derrière pour le prendre. Il rumine comme font toutes les eſpèces de ce genre. Ses excrémens, à proportion de ſa taille, ſont fort gros, & compoſés de petites bayes.

Quelque défectueuſe que ſoit d'ailleurs la deſcription que le Dr. GRIMM donne de ce petit animal, l'on y trouve cependant ce caractère parfait, qui le diſtingue d'abord des autres eſpèces de ſon genre. Mais laiſſons-le parler en ſes propres termes (*b*). „ J'ai „ vû en Afrique, dans un Château près du Cap de Bonne-Eſpé- „ rance, une eſpèce de chèvre ſauvage fort ſingulière, ſa couleur „ eſt cendrée, un peu obſcure; elle a ſur le ſommet de la tête une „ touffe de poils droits & élevés, & entre chaque narine & l'œil „ une cavité, dans laquelle il ſe fait un amas d'une humeur jau- „ nâtre, graſſe & visqueuſe, qui ſe durcit & devient noire avec „ le tems, & dont l'odeur participe de celle du Caſtorium & du „ Muſc; lorſqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de „ nouvelle qui ſe durcit de même à l'air; & je me ſuis bien aſſuré „ que ces cavités n'avoient aucune communication avec les yeux, „ & que l'humeur épaiſſie qu'elles contenoient, étoit différente de „ celle qui s'amaſſe dans le grand angle de l'œil des cerfs, & de „ quelques autres animaux: cette matière a ſans doute ſes vertus „ &

(*b*) *Ephemerides nat. curioſorum. dec. II. ann.* 4. 1685. *obſ.* 57.

„ & ſes propriétés, qui doivent être fort différentes des larmes „ du cerf."

Cette deſcription convient aſſez bien avec les propriétés de notre ſujet: mais, ſoit par l'influence qu'ont, ſur les eſprits animaux, le climat ou les alimens, dont les effets ſont connus; ſoit que la diſtinction de ſexe produiſe quelque variété, nous trouvons, dans celui-ci, une ſeule différence, aſſez conſidérable néanmoins pour être ici rapportée. Cet animal a effectivement entre les yeux & le nez, une cavité, d'où découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuſe, gommeuſe & gluante, qui ſe durcit & devient noire avec le tems. Cependant à l'égard de la principale circonſtance dont il s'agit ici, je n'ai jamais pû m'aſſurer de l'odeur de cet animal, que GRIMM dit participer de celle du *Caſtorium* & du *Muſc*, ni même découvrir la moindre odeur que ce ſoit. GRIMM, comme nous l'avons déja remarqué, donne auſſi, avec ſa deſcription, une figure de l'animal, mais deffectueuſe à tous égards. Sur le devant de la tête, il repréſente une touffe de poils fort élevée & droite, que le Deſſinateur aura vraiſemblablement bien encore un peu groſſie. Son ſujet étoit une femelle, & n'avoit par conſéquent point de cornes; le nôtre, qui eſt un mâle, en a d'aſſez grandes à proportion de ſa taille, & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a ſeulement, entre les cornes, un petit toupet de poils, qui s'élève néanmoins un peu en pointe.

Une circonſtance eſſentielle, qui me fait douter ſi la tête, que décrivent & repréſentent Mrs. BUFFON & DAUBENTON (*i*), ne ſeroit point encore une eſpèce différente, ce ſont ſes petites cornes, qui, comme s'exprime Mr. DAUBENTON, ſont *un peu accourbées obliquement*, au lieu que notre ſujet les porte droites.

* * *
* *
*

(*i*) *Tom. XII. pl. XLI. p.* 307. *&* 329.

DE-

DESCRIPTION DU PETIT BOUC DAMOISEAU DE GUINÉE.

TAB. II.

Il n'eſt pas poſſible de déterminer au juſte la véritable grandeur de cet animal. Dès qu'il s'apperçoit qu'on tient en main un cordeau, un pied, ou telle autre meſure, il s'en défie, & ſi on veut le retenir, il ſe débat ſi violemment, qu'on risqueroit de caſſer ſes jambes foibles; ainſi l'on ne ſauroit rien dire de poſitif à cet égard, ſi ce n'eſt qu'il a environ la grandeur d'un chevreau de deux mois. Ses membres ſont dans une belle proportion, & ſes jambes, quoique minces & grêles, très-bien aſſorties au corps.

La tête eſt belle, l'œil vif & plein de feu, &, à la courſe, l'animal ne le cède à aucun de ſon eſpèce.

Sa tête reſſemble aſſez à celle d'un chevreuil. Le nez, qui eſt noir, & ſans poils, paroit toujours morveux. Les narines ont la forme de croiſſans allongés. Les bords du muſeau ſont noirs. La lèvre ſupérieure, ſans être fenduë, ſe diviſe en deux lobes. Le menton a peu de poil, mais plus haut on lui voit, de chaque côté, une eſpèce de petites mouſtaches, & ſous le goſier un porreau garni de poils. La langue eſt plutôt ronde que pointuë. Les dents intermédiaires ſont larges, & un peu recourbées en dehors. Celles des côtés ſont plus pointuës & diminuent inſenſiblement de grandeur en arrière.

Les cornes ſont noires, finement ſillonnées, du haut en bas, & longues d'environ trois pouces; droites, ſans la moindre courbure, mais ſe terminant par le haut en une pointe aſſez aiguë. A leur baze elles ont à-peu-près l'épaiſſeur de trois quarts de pouce, & ſont ornées de trois anneaux, qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front ſont un peu plus longs que les autres, rudes, gris, & hériſſés à l'origine des cornes, entre leſquelles le poil de

la

la tête se redresse encore davantage, & y forme une espèce de toupet pointu & noir, dont descend, au milieu du front, une raye de même couleur, qui vient se perdre dans le nez noir.

Les oreilles sont grandes, & ont en dehors trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras & blanchâtre; du reste nuës & noirâtres.

Les yeux sont assez grands, & d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré & long aux paupières supérieures. Au dessus des yeux se voyent encore quelques poils longuets, mais clair-semés, ou plus dispersés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, se montre cette propriété remarquable & singulière, qui fait d'abord reconnoitre cet animal, & dont nous avons déja parlé. Cette partie est moins élevée, nuë & noire. Dans son milieu paroit une cavité ou fossette, qui est comme caleuse, & toujours humide: il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante ou gommeuse, qui, avec le tems, se durcit & devient noire. L'animal semble se débarasser de tems à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur, dont parlent GRIMM & ses Copistes, je n'ai pu la découvrir.

Le col, qui est médiocrement long, est couvert, au bas, d'un poil assez roide, & gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier & à la partie supérieure du col en dessous.

Le poil du corps est noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair; plus en arrière, d'un brun très-clair, vers le ventre gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots. Les pieds antérieurs sont, par devant, jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raye noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une legère excroissance. Ces pieds sont fourchus, & pourvus de beaux sabots noirs, pointus, & lisses.

La queuë est fort courte, divisée en vertèbres, blanche, & en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes, & consistent en un gros scrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce.

* *
*

GUINEESCHE JUFFER-BOKJE.